

Codes

Par **emilie54**, le **24/08/2006** à **22:05**

bonjour,
je voudrai savoir quels sont les codes à acheter en L3. notamment concernant le code du travail, le code de commerce et le code de procédure pénale, sont ils indispensables si l on prend les matieres concernées sans TD.
de plus je dois repasser le droit des affaires de L2 l année prochaine, dois je acheter le code de commerce?
merci

Par **mathou**, le **24/08/2006** à **23:38**

Si tu prends les matières sans TD, pas besoin d'acheter les Codes je pense... qui plus est ils ne sont pas admis aux examens (par exemple en droit des sociétés, procédure pénale).
Vivent Legifrance et les Codes de la BU lol

Pour le droit des affaires, c'est en matière fondamentale ou complémentaire ?

Par **Yann**, le **25/08/2006** à **07:31**

Les codes sont indispensables pour les matières avec td, pour les options Mathou a déjà répondu.

Par **emilie54**, le **26/08/2006** à **10:47**

merci à vous pour vos réponses, ce forum est vraiment super!
concernant le droit des affaires, c'est la matière de seconde année sans TD, doit on avoir le code pour l'examen?